



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 21 NOVEMBRE 2019

CFDT : UN PRÉAVIS POUR UN APPEL D'URGENCE À LA NÉGOCIATION !

Ce matin, la CFDT était reçue par le secrétaire d'État chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari et le haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye, dans le cadre des concertations relatives au régime spécial de retraites des cheminots. La CFDT Cheminots s'est rendue à cette séance de concertation, car elle défend la négociation et est persuadée que des annonces doivent être faites aux cheminots avant le mouvement du 5 décembre.

Pour la CFDT, il n'est pas possible d'attendre que le mouvement social se mette en place pour faire des annonces. Cette stratégie est **une prime à la conflictualité permanente**. C'est exactement inverse de ce que défend la CFDT : la résolution des problèmes par la **négociation**. Des réponses immédiates doivent être apportées. Lors de cette réunion, la CFDT a rappelé **l'urgence à apporter des réponses aux cheminots**. Le contexte social que connaît le Groupe public ferroviaire est en extrême tension. Les rapports du COR et de la Cour des comptes ont mis sur la place **un grand nombre d'éléments à charge contre les cheminots**, alimentant le « *cheminots bashing* » et contribuant à attiser les tensions. La CFDT Cheminots, en accord total avec sa Confédération, a rappelé son attachement à **une réforme systémique**, qui permette d'apporter des améliorations en matière de pénibilité, d'égalité entre les femmes et les hommes et de prise en compte des carrières longues. La CFDT a rappelé **ses huit revendications concernant les cheminots d'aujourd'hui – statutaires et contractuels –, ainsi que pour ceux de demain**. La CFDT demande que l'ensemble du personnel affilié au régime spécial de retraites, embauché avant le 1^{er} janvier 2020, bénéficie de la garantie de tous les droits et règles actuelles de ce régime.

UN DÉSACCORD STRATÉGIQUE DE FOND

Le secrétaire d'État aux Transports et le haut commissaire aux retraites **n'ont pas apporté de réponses à cette revendication précise de la CFDT**.

La décision a été renvoyée au Premier ministre, notamment dans le cadre des rencontres avec les confédérations, qui **auront lieu en début de semaine prochaine**. Pour la CFDT, cette position ne répond pas à l'urgence de la situation. Elle renvoie à **une position du gouvernement qui favorise le conflit** et ne mise pas sur la négociation.

UN PRÉAVIS POUR POUSSER LA NÉGOCIATION

Face à l'absence de réponse, **la CFDT a donc décidé de poser un préavis**. Par cette démarche d'alarme sociale, **la CFDT Cheminots entend donner une dernière chance à la négociation**. La CFDT est prête à négocier. **Il appartient au gouvernement de s'investir totalement dans cette démarche** pour prouver que le dialogue social fonctionne et que le choix du conflit est bien le pire. En poussant la négociation par cette démarche, **la CFDT réaffirme l'importance du dialogue et appelle à offrir une alternative aux va-t-en-guerre du gouvernement**, qui veut passer par le conflit ou des organisations syndicales qui appellent au conflit avant de négocier. ●

Il est de la responsabilité collective de tout faire pour que les usagers ne soient pas pénalisés et que les conséquences économiques d'un tel mouvement soient évitées. Les jours à venir vont être déterminants. La CFDT est prête à négocier pour que des solutions soient apportées et que le conflit soit évité ! Dans le cas contraire, la CFDT saura prendre ses responsabilités.

